

Ville de
Binche.
Avril 2021



Bulletin Communal.

Sommaire .

Votre Collège communal, une équipe à votre écoute

 @villedebincheofficiel

 @binche.be



Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre

Police, Sécurité, Communication, Politique Générale, Services Généraux, Relations publiques, Tutelle du CPAS, Logement et Bien-être animal

Permanences sur rendez-vous au 064/23.05.03
Email : laurent.devin@binche.be



Kevin VAN HOUTER, Premier Echevin

Enseignement, Développement durable, Environnement, Energie, Mobilité, Patrimoine, Régie foncière

Permanences sur rendez-vous le mercredi de 18h à 19h30
au 064/23.05.83 au service Enseignement
Email : kevin.vanhouter@binche.be



Larissa DAVOINE, Echevine

Culture, Tourisme, Personnel communal, Urbanisme, Aménagement du territoire

Permanences sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30
064/23.05.63 au Centre Administratif au service Urbanisme
Email : larissa.davoine@binche.be



Frédéric TILMANT, Echevin

Sport, Folklore, Traditions, Associations, Jeunesse et Petite enfance

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.50, le 3ème jeudi
du mois de 11h à 12h à l'ancienne Maison communale de Leval
| Email : frederic.tilmant@binche.be



Manuel BEJARANO MEDINA, Echevin

Travaux, Propreté, Finances communales, Cultes, Marchés Publics, Fiscalité, Subsidés, Assurances

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.57, au service
Travaux | Email : manuel.bejarano@binche.be



Marie-Claude KLENNER, Echevine

Etat civil, Population, Cimetières, Plan de Cohésion sociale, Aînés, Service social, PMR

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.23, tous les
mardis dès 9h, au service Etat civil/Population
Email : mc.klenner@binche.be



Natacha LEROY, Echevine

Développement économique, Emploi, PME, Commerce, Agriculture

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.05, le mercredi
de 16h à 19h, au Centre Administratif au service des Affaires
économiques | Email : natacha.leroy@binche.be



Jean-Luc FAYT, Président du CPAS

CPAS

Permanences sur rendez-vous au 064/31.27.02
Email : jl.fayt@binche.be

3 | EDITO

Le mot de votre Bourgmestre

4-5 | CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 15 mars, le Kursaal est opérationnel

6 | CPAS & HYGEE

Les services du CPAS/Un nouveau sac bleu à Hygea

7 | COURS D'EAU & BIEN ÊTRE ANIMAL

Obligations diverses

8-9 | TRAVAUX & ENSEIGNEMENT

10-11 | OPÉRATION 9 DE PÂQUES

Des activités pour tous les goûts dont une chasse aux oeufs autrement

12-13 | CARNAVALS

Les images de nos hommages aux carnavals.

14 | MUSÉE

Vivre le Carnaval autrement

15 | THÉÂTRE

16 | TOURISME

Découvrir Binche et sa région de manière ludique et/ou sportive

- **Éditeur responsable** : Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre
- **Rédaction et mise en page** : service Communication de la Ville de Binche | communication@binche.be | 064/23.05.08
- **Photographies** : service communication et Victro Exhibition
- **Impression** : Empain Solutions Graphiques

 Ville de Binche  Binche.be  Binche.be

Edito .

LE MOT DE VOTRE BOURGMESTRE

Du positif !

Le printemps est arrivé. Il est symbole de renouveau, de renaissance.

Nous aspirons tous à des jours meilleurs. Cette crise sanitaire dure depuis trop longtemps et nous aspirons tous à ce qu'on en sorte le plus rapidement possible.

Avec l'équipe communale, nous avons pris nos responsabilités. Nous avons proposé notre candidature à la Wallonie. Elle a été retenue. Ainsi, avec la mise à disposition du Kursaal, la Ville de Binche participe activement à la campagne de vaccination.

Avec ce centre de proximité, des dizaines de milliers de personnes pourront bénéficier des vaccins à côté de chez elles et voir de la sorte s'ouvrir les portes à un retour à la vie normale.

Nous continuons aussi à vous aider, notamment à travers les actions en faveur des commerçants et les aides du Centre Public d'Action Sociale.

Enfin, nous voulons aussi vous apporter la possibilité de vivre des moments plus joyeux en famille et avec vos amis. Nous vous proposons, dans le respect des conditions sanitaires, différentes animations entièrement gratuites: des chasses aux œufs, des marches, des joggings et des balades à vélo dans toute notre belle entité.

Cela vous intéresse?

Je vous invite à prendre connaissance de toutes les informations utiles à ce sujet dans ce bulletin communal.

Votre Député-Bourgmestre,
Laurent DEVIN



CENTRE DE VACCINATION

La Wallonie a choisi Binche comme Ville hôte d'un centre de vaccination de proximité. Le lieu désigné est le Kursaal où ont été installées deux lignes de vaccination.

Pendant plusieurs semaines, les équipes de la Ville ont travaillé avec efficacité pour préparer la salle du Kursaal ainsi que ses abords afin de répondre au cahier des charges.

Comme demandé, le Centre a pu ouvrir ses portes le **lundi 15 mars**. La campagne de vaccination à Binche a donc bel et bien commencé dans les temps et accueillera pendant plusieurs mois les citoyens binchois et, aussi, ceux des entités proches.

Le centre est **ouvert du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures**.

- Les **convocations** pour la vaccination au Kursaal sont envoyées **par mail, sms ou courrier**.
- Dans un premier temps, ce sont les personnes de 65 ans et plus qui sont convoquées, ainsi que les personnes de moins de 65 ans présentant des comorbidités.
- Un **call center** est mis à votre disposition : **0800/14689 (attention, il est souvent surchargé, il faut recomposer plusieurs fois le numéro)**.
- Une partie du parking des Pastures est mis à la disposition des personnes convoquées.
 - Une signalisation guide vers le parking
- L'**accès PMR** se fait par l'**arrière du Kursaal**
 - Une signalisation guide vers le parking
- Le Kursaal est situé à proximité d'un arrêt de bus.
 - Le **transport en commun est gratuit**, il suffit de montrer sa convocation

ATTENTION :
SANS CONVOCATION, IL N'Y AURA PAS DE VACCINATION !



Votre vaccination en 5 questions & réponses.

Depuis ce mois de mars, en respectant un ordre de priorité, toutes les personnes non encore vaccinées contre la COVID-19 recevront une invitation par courrier pour se faire vacciner dans un centre de vaccination. Les invitations seront également envoyées par SMS et e-mail pour celles et ceux qui ont un jour donné leurs coordonnées numériques au registre national. Il vous est toujours possible de compléter ces données à tout moment. Voici les réponses à 5 questions pratiques :

1. Quand recevrez-vous cette invitation ?

Les 53 centres de vaccination, dont celui de Binche, ont ouvert progressivement pendant le mois de mars. Dans ces sites, répartis sur toute la Wallonie, toute la population adulte qui le désire y sera **vaccinée gratuitement** au cours des mois à venir. Sans tenir compte d'éventuels imprévus - et principalement de livraison des vaccins - tout le monde sera invité à se faire vacciner et recevra la **première dose de vaccin entre mars et juin**.

Plus précisément, vous recevrez une **lettre de convocation** par la poste et, en plus de cette lettre et pour autant que vos données soient à jour dans les bases de données fédérales, vous recevrez également un **e-mail et un SMS avec le même message**. Le système a été conçu pour éviter de vous inviter si cette vaccination a déjà été faite et est bien encodée dans Vaccinnet+. Les interférences n'étant pas toujours évitables, si malgré tout vous deviez recevoir une convocation alors que vous êtes déjà vacciné, n'en tenez pas compte.

Chaque personne aura le choix d'un centre de vaccination qui lui convient, sachant que le rendez-vous pour la **deuxième dose devra être fixé dans le même centre**. Si votre centre de vaccination de prédilection ne devait pas être disponible au moment souhaité, vous avez le choix d'un centre alternatif ou vous pouvez postposer quelque peu votre rendez-vous.



2. Que dit l'invitation ?

La **première page** est un billet électronique avec un code barres et un code QR ainsi qu'un **lien vers un site Web** où vous pouvez **prendre votre rendez-vous : www.jemevaccine.be**. **Vous devez l'emporter avec vous au centre de vaccination**. Donc ne la perdez pas.

Sur la **deuxième page**, vous trouverez la **procédure à suivre**. La **troisième page** contient des **informations pratiques** quant à la vaccination.

Le Kursaal Centre de proximité

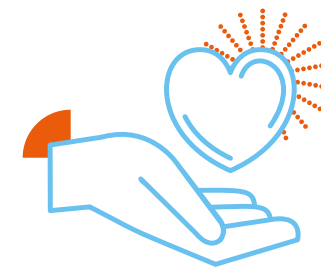
3. Que devez-vous faire avec l'invitation ?

Dans la lettre, l'e-mail ou le SMS, vous serez invité à vous inscrire dans un centre et à préciser une date/heure précises. Le système vous aidera aussi à prendre le rendez-vous pour la deuxième dose qui sera aussi planifié quelques semaines plus tard, en fonction du vaccin utilisé. Cela signifie que vous pourrez fixer les deux rendez-vous en ligne ou par téléphone. Ceci est important afin que le centre de vaccination sache à combien de personnes il peut s'attendre et qu'il puisse s'organiser en conséquence.

Si vous vous inscrivez en ligne en surfant sur le site [jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be) vous pouvez éviter d'avoir à retaper ce code de 16 caractères en scannant le code QR sur la lettre, ce qui vous mènera automatiquement à une page Web où votre code sera déjà saisi.

La convocation à la vaccination vous parviendra ultérieurement.

L'**AVIQ (Agence wallonne pour une vie de qualité)** a également pensé aux citoyens qui n'ont pas accès à internet : l'invitation papier contiendra également un numéro vert que vous pourrez appeler pour fixer votre rendez-vous.



4. Que faire si vous avez des difficultés pour vous rendre au centre de vaccination ?

Prévenez votre médecin traitant ou les services sociaux qui vous assistent habituellement pour solutionner cette difficulté. Vous pouvez toujours vous faire accompagner par un membre de votre famille en cas de nécessité.

Bon à savoir : sur présentation de votre convocation et de votre date de rendez-vous. Vos lignes TEC seront gratuites pour aller de votre domicile au centre de vaccination et en revenant.

Bon à savoir : L'ensemble des autorités du pays mettent en place les réglementations nécessaires afin de permettre aux travailleurs de prendre un congé de circonstance ou une dispense de service rémunéré le temps de se faire vacciner.

5. Que faire si vous ne voulez pas vous faire vacciner ?

Nous aspirons tous à retrouver un mode de vie habituel et espérons que vous accepterez l'invitation à vous faire vacciner. Pour obtenir une immunité de groupe, près de 70% de la population devrait être vaccinée contre le virus corona.

Il n'est pas obligatoire de se faire vacciner : chacun a le libre choix. Néanmoins, il y a peu de raisons de ne pas se faire vacciner. Seul un nombre limité de personnes ont des contre-indications à se faire vacciner. N'hésitez pas à questionner votre médecin traitant.

Ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner sont invités à l'indiquer quand ils reçoivent l'invitation, afin de libérer leur place pour un autre citoyen qui attend son tour.

Vous pouvez indiquer que vous ne souhaitez pas de vaccin aussi bien via le lien dans l'invitation que via le numéro de téléphone qui se trouve dans l'invitation. Attention, cette décision est définitive. Vous ne recevrez plus de nouvelle offre pour vous faire vacciner dans le cadre de cette campagne de vaccination gratuite 2021.

Vous pouvez également trouver des données plus détaillées sur les sites suivants :

www.jemevaccine.be
www.covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations
www.info-coronavirus.be



CPAS

Quels services pour les aînés à domicile ?

Le Service d'Aide aux Familles et aux Aînés du CPAS de Binche propose différents services favorisant un maintien à domicile optimal permettant à ses usagers de rester à domicile dans des conditions idéales de bien-être et de sécurité.

Quels sont les services du maintien à domicile ?

- L'aide familial(e) est un(e) professionnel(le) titulaire d'une attestation de capacité. Il/elle vous aide pour les actes de la vie courante (préparation de repas, lessive, repassage, petit entretien,...), les actes sanitaires, apporte soutien et écoute, conseille pour aménager votre intérieur, accompagne dans les démarches administratives.

Son rôle est donc d'être au service de votre bien-être à domicile.

Il/elle intervient du lundi au vendredi de 8h à 18h. Le tarif, régi par l'AVIQ, est calculé sur base des revenus et de la composition de famille avec un minimum de 0.87€/h et un maximum de 8.19€/h.

- NOUVEAU : la livraison de repas à domicile est assurée par une aide familiale. Des repas équilibrés à réchauffer sont livrés du lundi au vendredi avec la possibilité d'obtenir 2 repas supplémentaires pour le week-end. Le tarif est proportionnel en fonction de vos revenus et varie de 6 à 7.50€ par plat.

Avec l'objectif de favoriser le développement durable, nos plats sont cuisinés avec un maximum de produits de saison issus de la formation en maraîchage du CPAS de Binche et de producteurs locaux.

- Le service brico-dépannage qui apporte une aide pour le jardinage, le petit bricolage extérieur ou intérieur et le nettoyage des pierres tombales. Le tarif maximal est de 7.56€/h majoré 1.49€/h pour la location du matériel.
- De plus, différents partenariats sont conclus entre autres avec l'ASBL SOLIVAL dans le cadre de l'ergothérapie à domicile, de la Téléassistance de Mons ainsi qu'avec la bibliothèque communale.

N'hésitez pas à nous contacter !

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Service d'Aide aux Familles et aux Aînés du CPAS de Binche en téléphonant au 064/312704 - 064/312717 - 064/312725 - 064/312735 administratifsafa@cpasbinche.be



HYGEA

Un nouveau sac bleu depuis le 1er avril

Depuis le 1er avril, les citoyens de la zone Hygea pourront mettre de nombreux déchets d'emballages ménagers en plastique supplémentaires dans leurs sacs PMC : pots de yaourt, barquettes de champignons ou encore films plastiques.

Au total, ce sont 8 kilos de déchets d'emballages ménagers en plastique qui vont quitter le sac d'ordures ménagères (ou de déchets résiduels), ce qui permettra de recycler davantage.

Les anciens sacs restent valables

Les anciens sacs bleus restent valables jusqu'à épuisement des stocks. À partir du 1er avril, les citoyens pourront dès lors les présenter à la collecte, avec les nouveaux emballages ménagers en plastique autorisés. Les commerçants-revendeurs pourront continuer à les vendre.

Pas de changement de prix/volume

Les nouveaux sacs ont le même volume que les anciens, ils seront vendus au même prix et dans les mêmes points de vente qu'auparavant.

Pas de changement des dates de collecte

Les dates de collecte du nouveau sac bleu correspondront aux dates de collecte des PMC prévues dans le calendrier de collecte de chaque commune.

Règles de tri

Les emballages tels que les barquettes de charcuterie, sont parfois composés de plusieurs parties (une barquette et un film plastique) qui ne suivent pas la même filière de recyclage. Pour que ces emballages soient correctement recyclés, les citoyens doivent bien séparer les deux éléments avant de les jeter dans leur sac bleu.

Infos + www.hygea.be ou www.lenouveausacbleu.be

COURS D'EAU

Quelles obligations pour les riverains de cours d'eau ?

Vous êtes riverain de cours d'eau et vous vous demandez quelles sont vos obligations vis-à-vis de ce dernier ?

Avant toutes choses, en cas de travaux prévus sur le cours d'eau qui borde votre terrain sachez que le gestionnaire, le responsable, de celui-ci, ainsi que les ouvriers et les personnes chargées des travaux disposent d'un droit d'accès ; servitude de passage de 5 mètres à partir de la crête de berge.

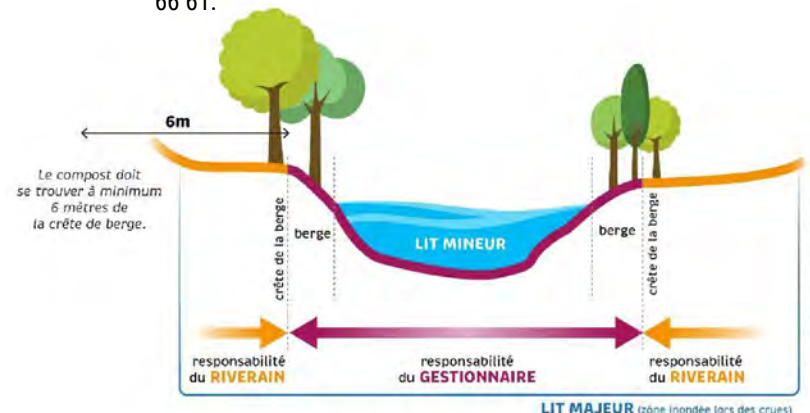
Les gestionnaires ont également le droit de déposer sur les terres riveraines les matières enlevées du lit du cours d'eau, ainsi que les matériaux, l'outillage et les engins nécessaires pour l'exécution des travaux.

Quelles sont les interdictions ?

- Laisser le bétail accéder à la rivière : une clôture doit être installée à minimum 1 mètre de la crête de berge pour empêcher le bétail d'accéder à la rivière.
- Laisser pousser des résineux à moins de 6 m de la crête de berge (12 mètres en zone Natura 2000)
- Laisser un dépôt d'objets ou de matières pouvant être entraînés par les flots (déchets, déchets verts, matériel, etc.) à moins de 6 mètres de la crête de berge du cours d'eau ainsi que dans les zones soumises à l'aléa d'inondation (art.D408 du Code de l'Eau), à l'exception des boues de curage.
- Modifier le relief du sol par le dépôt de terre de remblais ou gravats.
- Installer une clôture dans le cours d'eau qui risque de bloquer les déchets flottants et de provoquer une entrave à l'écoulement de l'eau.
- Construire une installation fixe à moins de 6 m de la crête de berge.

Il faudra également veiller à entretenir les arbres et arbustes hors berge afin que leur croissance ne risque pas de provoquer une entrave à l'écoulement dans le lit du cours d'eau.

Pour répondre à toutes vos questions concernant les cours d'eau de la vallée de la Haine : www.contratrivierehaine.com ou 065/33 66 61.



BIEN ÊTRE ANIMAL

La stérilisation des chats

Pour rappel, la stérilisation des chats est obligatoire depuis le 1er novembre 2017.

Comment devez-vous procéder ?

- Vous êtes un particulier
- Stérilisation obligatoire si le chat est né après le 1er novembre 2017
 - ▶ Avant l'âge de 6 mois
- Stérilisation obligatoire si le chat a été introduit sur le territoire de la Région wallonne après le 1er novembre 2017 et est âgé de + de 5 mois
 - ▶ Endéans les 30 jours de son introduction
- Vous êtes un éleveur
- Stérilisation obligatoire lorsque l'animal reproducteur n'est plus destiné à l'élevage
- Pour les refuges
- Stérilisation obligatoire avant de céder l'animal

Pourquoi stériliser son chat ?

- Pour éviter la surpopulation féline dans les villes : un couple de chats peut donner naissance à 8 chatons par an en moyenne !
- Pour éviter la saturation dans les refuges
- Pour éviter des portées non souhaitées, avec des chatons dont on ne sait que faire, négligés, abandonnés, et condamnés à une vie de chats errants
- Pour améliorer les conditions de vie de l'animal :
 - Un mâle castré, c'est un chat qui sera moins agressif, qui cherchera moins la bagarre et donc moins de blessures. Il sera moins fuyeur, et n'urinera plus partout pour marquer son territoire
 - Une femelle stérilisée, c'est moins de risques de cancers (mammaires ou ovaires), et plus de périodes de chaleurs.

La stérilisation chez la chatte et la castration chez le mâle influent d'une certaine manière sur leur mode de vie. Cela augmente leur bien-être. La stérilisation est une opération courante et bénigne. N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire.

Que fait la Ville de Binche ?

La surpopulation féline est un sujet qui préoccupe la Ville de Binche depuis plusieurs années. C'est dans ce cadre qu'une convention a été conclue avec la SPA de La Louvière.

Comment cela marche ? Si vous constatez la présence d'un ou plusieurs chats errants, vous pouvez contacter la SPA de La Louvière 064/220.507 La SPA de La Louvière s'engage :

- à veiller à ce que l'animal présenté pour la stérilisation des chats soit bien un chat « errant » et non un chat « familial » ;
- à assurer aux animaux opérés, la garde, l'hospitalisation et les traitements nécessaires ;
- à mettre à l'adoption les chats dits « sociables » ;
- à relâcher les chats dits « sauvages » à l'endroit où ils ont été capturés (l'oreille droite sera entaillée afin de distinguer les chats stérilisés des autres).

Si vous ne pouvez pas joindre la SPA de La Louvière, vous pouvez contacter le référent en bien être animal de la commune au 064/230.503



TRAVAUX

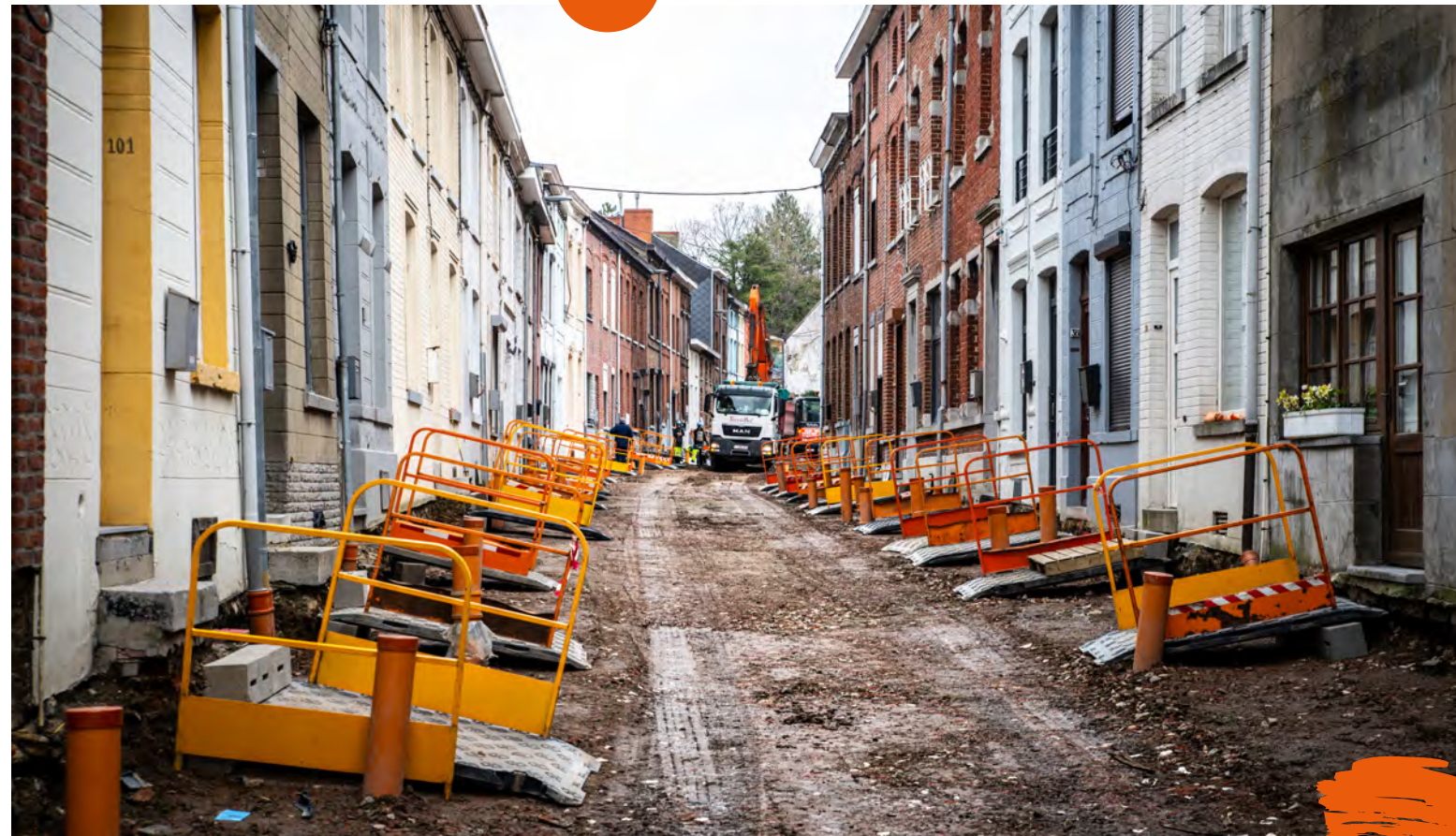
Quartier de la Régence, les travaux avancent bien !

Le réaménagement du quartier dit de la Régence est en cours et répond à plusieurs objectifs :

- Mener des travaux compte tenu de l'état dégradé des voiries et, donc, améliorer ces dernières en faveur des habitants
- Sécuriser la circulation des modes doux et réduire les nuisances sonores

Les travaux ont commencé par le premier tronçon de la rue des Archers où le collecteur principal a été placé ainsi que les raccordements privatifs. Les impétrants sont évidemment passés et le revêtement de la route sera bientôt entamé.

Les travaux se poursuivront par la rue des Archers (2ème tronçon), la rue de la Régence et la rue Bard.



Les travaux continuent dans les écoles

La Ville poursuit sa politique d'amélioration des établissements scolaires. Dans le Bulletin du mois de novembre, nous faisons état des travaux réalisés dans les écoles de Ressaix, Buvrines, Péronnes-Charbonnage, Péronnes Village, Bray-Cité, Bray-Levant-de-Mons.

Sur nos photos, vous pouvez voir que de tout nouveaux sanitaires ont été placés à l'école de la Cité Jardin à Binche.

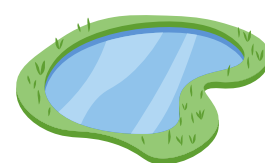


Sentier de copeaux à l'étang de la Case à Leval



Nettoyage de printemps au Bois de la Case!

Grâce au travail de nombreux citoyens, du service travaux de la Ville et des pêcheurs levallois, le site du Bois et de l'Etang de la Case a été restauré, pour le plus grand plaisir des pêcheurs et promeneurs.



Une école en plein air au Château Trigallez

L'Ecole Plein Air du Château Trigallez est une école de taille familiale. Chaque enfant peut y trouver rapidement ses marques dans un groupe à dimension humaine. Il y est reconnu comme un individu à part entière et trouve facilement des interlocuteurs adultes qui le connaissent et l'écoutent.

Dans son projet éducatif et pédagogique, l'école envisage l'enfant comme un tout : ses apprentissages ne peuvent s'envisager qu'en équilibrant au mieux son développement physique, social et intellectuel, sachant qu'il existe une interaction permanente entre ces trois aspects, promouvant ainsi le bien-être de l'individu et la confiance en soi.

L'école bénéficie d'un vaste environnement, organisé dans le parc du Château Trigallez à Leval-Trahegnies. Ce cadre évite la promiscuité, souvent source d'insécurité. Et le grand jardin donne aux enfants la possibilité de pratiquer un large panel d'activités.

Les enfants ont accès à un poulailler, un potager et d'un grand parc pour apprendre, s'amuser et respirer.

Prochainement, un espace de discussion sera aussi installé.

Une grande scène de spectacle plein air est aussi à leur disposition des petits artistes.



ENSEIGNEMENT

Un apprentissage au cœur de la nature

Le projet pédagogique se porte sur l'école dehors. Autrement dit, il est celui d'une pédagogie active centrée sur la nature qui nous entoure et notre environnement.

Par exemple :

- Chaque mois, les élèves se rendent dans une ferme pédagogique pour observer des animaux dans leur environnement et enrichir leurs connaissances sur le métier de fermier.
- Les enfants peuvent apporter des animaux en classe qui seront autant de point de départ d'observations en commun.
- Ils peuvent aussi profiter d'un étang à moins d'un kilomètre de l'école pour observer l'environnement d'une mare.

Le centre NATECOM est le voisin direct et donne accès à son expertise environnementale.

- L'école collabore aussi avec l'asbl Good Planet en tant que participant au label « ECOLE PLUS PROPRE ».

- Les élèves prennent également soin des animaux du parc où sont installés des nichoirs, des hôtels à insecte.

L'école dans la vie

Bref, l'objectif est de rendre l'enseignement le plus proche possible de la vie.

Le développement physique

Pour être en mesure d'apprendre et de comprendre, l'enfant doit être bien dans son corps. C'est pourquoi l'Ecole Plein Air propose :

- Des séances de psychomotricité une fois par semaine
- Des activités physiques complémentaires organisées au sein de la classe ou dans les plaines de jeux : trottinette, vélo, ...
- Un temps de repos, entre 13h30 et 15h, dans un local spécial, pour les accueils et ceux de M1.

L'enfant, acteur de la vie sociale

A l'école Plein Air, l'enfant est un membre de la communauté, un acteur responsable de la vie à l'école. Ainsi, dès la maternelle, il participe à une série de services d'intérêt collectif : ranger ses objets utilisés, aller chercher les collations à la cuisine, ...

CONTACTS :

Visites sur rendez-vous :

- Adresse : Rue Jean Jaurès, 89 à Leval-Trahegnies
- Par téléphone : 064/33.55.95
- Par mail : ecole.binche05@binche.be
- Sur Facebook : Château Trigallez

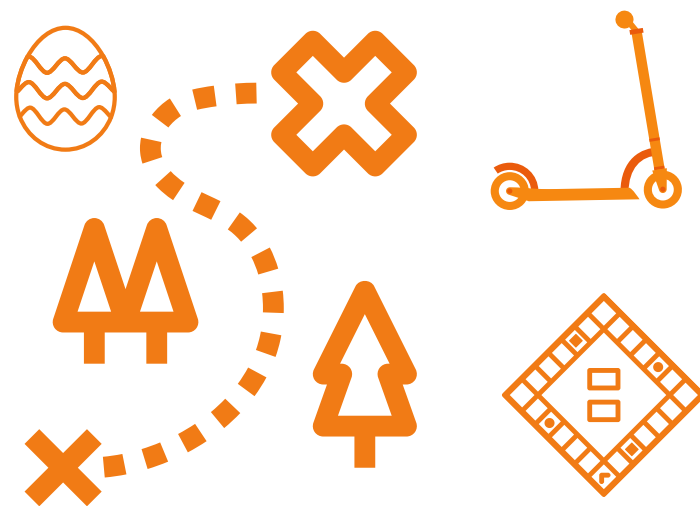
Nouveaux sanitaires à l'école de la Cité Jardin



OPÉRATION 9 DE PÂQUES

Du neuf et des oeufs!

Qui dit Pâques, dit printemps et renouveau. Nous voulons tous du 9 !
 Qui dit Pâques, dit évidemment les Œufs en chocolat.
 Nous voulons tous des Œufs ! Nous voulons tous au moins un 9.
 Qui dit Pâques, dit aussi, souvent, l'envie de se remettre en forme.
 La Ville propose 9 parcours de jogging. Nous voulons tous le Run'nine !



Une chasse aux oeufs autrement !

Depuis le **2 avril** et **jusqu'au 18 avril**, différents sites de l'entité sont décorés d'œufs multicolores. Certains de ces œufs disposent d'un **QR Code**.

Si vous trouvez le QR code et que vous le scannez, vous remporterez un sachet d'œufs en chocolat ET un billet à gratter!

Les sites :

- Binche** : Parc Derbaix
- Leval** : Le bois et l'étang de la Case
- Péronnes** : Rue des droits de l'enfant
- Epinois** : l'Agora Space
- Buvrines** : Place de Buvrines
- Ressaix** : Place Verte
- Bray** : Place du Levant
- Waudrez** : Place de l'Europe & rue Joseph Mertens

Voir ci-contre pour les modalités.

Merci de bien respecter les mesures sanitaires en vigueur lorsque vous participez à nos différentes actions.

Que faire si vous avez scanné un œuf ?

Une fois que votre enfant aura **scanné un QR code**, il sera dirigé vers un **formulaire d'inscription** en ligne qui lui permettra d'aller chercher son prix.
 Vous devrez ensuite vous rendre à l'Office du Tourisme de Binche où votre enfant recevra un sachet d'œufs en chocolat ET un billet à gratter.

Quels sont les gains potentiels avec les billets à gratter ?

Si vous grattez **trois œufs en bronze**, vous gagnerez un **deuxième sachet d'œufs en chocolat**.

Si vous grattez **trois œufs en argent**, vous gagnerez un **Monopoly de Binche**.

Si vous grattez **trois œufs en or**, vous gagnerez une **trottinette électrique** !

N.B. : Il y a 3 trottinettes à gagner.

Les œufs avec QR code seront disponibles jusqu'au 18 avril.

Les prix pourront être collectés du mardi 6 avril au 30 avril à l'Office du Tourisme. Si épuisement des stocks d'œufs et/ou de billets à gratter, l'opération de retrait des prix s'éteindra automatiquement.

ATTENTION: **UN SEUL SACHET ET BILLET PAR ENFANT**

* **9 de Pâques**
 billet à gratter - une action de la Ville de Binche
Jouez et tentez de remporter le 9 d'or !



*voici un exemple de billet à gratter



Dorian Boulvin & Licaï Pourtois, le parrain et la marraine du challenge Run'Nine

Le Run'Nine

Qui dit printemps, dit **remise en forme** ! Le Service des sports vous propose **9 parcours** dans toute l'entité ainsi qu'un challenge: Le "Run'nine". Vous pouvez participer en chronométrant vous même votre parcours via une application et en envoyant une capture d'écran au service des sports. Il y a **5 catégories** différentes pour les chronos et les 3 meilleurs temps seront récompensés !

- **12-13 ans** (masculin et féminin) en individuel
- **14-15 ans** (masculin et féminin) en individuel
- **16-18 ans** (masculin et féminin) en individuel
- **19 ans et +** (masculin et féminin) en individuel
- **Marcheurs**



- Challenge accessible à tous
- Possibilité de ne pas faire l'ensemble des parcours
- Parcours éphémères du **03/04** au **30/06**
- Accessible en marchant ou en courant
- Attention, certaines ruelles ne sont pas accessibles aux poussettes
- Parcours fléchés
- Version papier des parcours disponible à l'Office du tourisme
- Récompenses pour les meilleurs temps individuels
- Les captures d'écran avec les temps réalisés sont à envoyer à : **challenge@binche.be**
- Il y a un départ dans chaque commune de l'entité. Infos sur : **www.binche.be/actualites/le-run-nine**

Si vous avez besoin de plus d'infos, n'hésitez pas à contacter le service des sports au **064/33.95.37** ou **sport.jeunesse@binche.be**

Merci de bien respecter les mesures sanitaires en vigueur lorsque vous participez à nos différentes actions.

CARNAVALS

Les photos de nos hommages aux carnivals

Dès le début de la période carnavalesque, la Ville a été décorée afin que les étapes de notre folklore soient mises en valeur par des photos, par une fresque, ou encore par la représentation symbolique de tous les acteurs de nos carnivals. Après Binche, les "acteurs" se sont rendus à Leval, Buvrines, Epinois, Ressaix et Bray. Ils seront encore de sortie à Péronnes et Waudrez.



Fresque du Dimanche Gras



Bray



Buvrines



Épinois



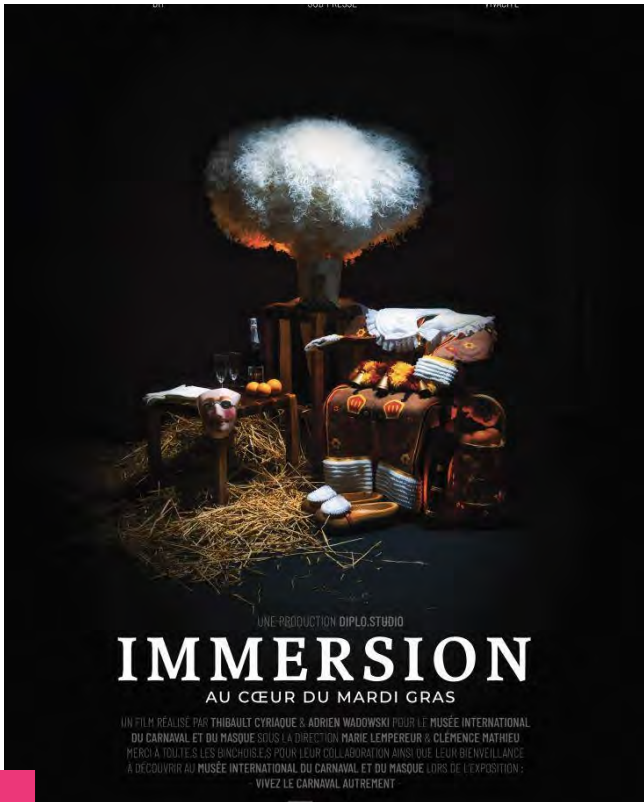
Leval



Ressaix

MUSÉE

Vivez le Carnaval autrement à travers le Musée !



Visitez le Centre d'interprétation consacré au Carnaval de Binche et plongez au cœur de la Cité du Gille comme si vous y étiez grâce à une série de nouveautés.

L'année carnavalesque en réalité augmentée

Des réunions de cagnottes aux essayages de costumes en passant par les bals et les soumonces, découvrez tous les temps forts à travers une ligne du temps interactive.

Le rondeau du matin en réalité virtuelle

Vivez le rondeau du Mardi gras matin de l'intérieur grâce à une vidéo à 360° et un casque de réalité virtuelle qui vous plongera au centre de ce moment visuellement très intense.

• Immersion – Au cœur du Mardi gras

Du bourrage au feu d'artifice, du ramassage au rondeau du soir, immergez-vous dans la magie du Mardi gras avec notre nouveau film « Immersion ».



Visitez aussi :

- ABELAM – Tournés vers les étoiles

Exposition temporaire prolongée jusqu'au 2 mai 2021 !

- Masques aux 5 coins du Monde
70 nouvelles pièces de collection à découvrir !

- Carnivals & Folklores de Wallonie

enfants: 3,50€ (gratuit pour les moins de 6 ans)

étudiants & seniors: 7€

adultes : 8€

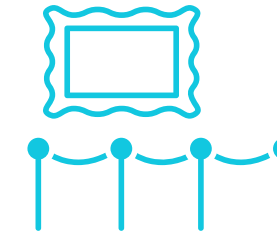
Visitez le Musée en famille avec un guide (rien que pour vous) !

Découvrez les expositions temporaires ou permanentes en famille à travers une visite guidée privée et partagez un moment privilégié au Musée.

PAF : 40€ pour 1h30 de visite (entrée non comprise)

Sur réservation préalable uniquement.

www.museebinche.be



À L'AGENDA DU MUM

Après-midi créatif autour d'Abelam

Visite guidée et création d'un masque Abelam en 3D

Mercredi 14 avril à 14h30

Pour les enfants dès 6 ans

PAF : 8€

Conférence « Les étoiles sont des yeux »

Conférence en ligne gratuite en guise de finissage de l'exposition Abelam

Avec Marc Assayag, galeriste et collectionneur canadien

Dimanche 2 mai à 16h



THÉÂTRE

Malgré la crise sanitaire, le théâtre continue de s'organiser !

Vous avez en effet été nombreux à acheter vos billets pour des spectacles à plusieurs reprises annulés et nous faisons tout pour que vous y assistiez.

Voici le calendrier des reports :

- Sheila en Live, avec H-Taag : dimanche 26 septembre 2021
- "La Violence des potiches" avec Isabelle de Botton : vendredi 01 octobre 2021
- "Niveau 5" de SO QUAT : vendredi 08 octobre 2021
- "One" de Cartman : vendredi 15 octobre 2021
- Daniel Lévi en concert : dimanche 28 novembre 2021
- Oh Mon Dieu ! : samedi 18 décembre 2021

Concernant les spectacles "Obsolescence programmée" d'Elisabeth Buffet, "Gwendoline" avec Valérie Damidot et le spectacle de Florent Peyre, encore un peu de patience : les infos arrivent.

Tous les billets achetés restent valables pour les reports, vous n'avez rien à faire. Concernant d'éventuelles demandes de remboursement si vous ne pouvez assister à la nouvelle date du spectacle, veuillez prendre contact avec nous : culture@binche.be ou 064/230.631.

Pour les retardataires, n'oubliez pas de vous faire rembourser le spectacle annulé « Tu rentres quand du Panama ? » (19/04/2020) et la séance d'Exploration du Monde « Ouzbékistan, la turquoise des steppes » (31/03/2020).

Notre site internet www.theatredebinche.be est régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à le consulter !

To B or Not to B – Foyer culturel numérique binchois

Le Théâtre communal de Binche tarde à rouvrir ses portes, mais l'équipe Binche Culture continue de promouvoir les artistes !

Nous vous proposons de nous rejoindre sur la page Facebook : To B or Not to B – foyer culturel numérique binchois. Vous y trouverez des artistes amateurs et professionnels, toutes disciplines confondues de la région binchoise, qui désirent se faire entendre dans ce climat de confinement du secteur culturel.

Depuis ce lundi 08 mars 2021, nous donnons la parole aux auteurs et autrices binchois pour un voyage dans la littérature locale par le biais de lectures filmées au sein de lieux emblématiques du patrimoine binchois, en partenariat avec l'Espace Écrivains Publics de Binche. N'hésitez pas à venir découvrir ces incroyables talents !

Vous avez des idées de création et vous avez besoin d'un coup de pouce? Un projet artistique et numérique à dévoiler au grand public ? Contactez-nous via culture@binche.be ou au 064/230.631. Nous sommes à votre écoute et serions ravis de diffuser votre œuvre.

To B
or not
To B.

TOURISME

(RE) Découvrir Binche, à pied, à vélo, autrement

Les vacances de Pâques sont là. L'occasion est belle de découvrir ou re-découvrir la Ville de Binche et ses environs. Si l'on peut évidemment se balader au gré de sa fantaisie, l'Office du Tourisme met à disposition différents 'outils'. Que vous découvrirez !

1. Visites guidées thématiques

04/07/2021 : visite guidée à vélo

11/07/2021 : visite guidée du quartier du Pont Martine

18/07/2021 : visite guidée folklore et traditions à Binche

25/07/2021 : visite guidée de Binche en courant

01/08/2021 : visite guidée des monuments et plaques commémoratives

08/08/2021 : visite guidée de Binche en petit train touristique

15/08/2021 : visite guidée quartier de la gare - art déco et éclectisme

2. Les balades balisées

1. De Binche à Vodgoriacum

Départ et arrivée : Office du tourisme

Distance : 6,4 km

Niveau de difficulté : facile

Dénivelé : 62-113 mètres

2. Boucle de Leval Trahegnies

Départ et arrivée : Place de Trahegnies

Distance : 5,6 km

Niveau de difficulté : facile

Dénivelé : 124-181 mètres

3. Autour du Marais de Buvrines

Départ et arrivée Eglise de Buvrines

Distance : 4 km

Niveau de difficulté : facile

Dénivelé : 153-197 mètres



22/08/2021 : visite guidée réaménagement des Remparts de Binche

29/08/2021 : visite de la Ville de Binche en wallon

05/09/2021 : visite guidée de Binche pendant la guerre 40-45

Infos pratiques

Départ à 14h : +/- 2h de visite

4€/ pers. à partir de 6 ans

Moins de 6 ans : gratuit

Départ à partir de 4 inscrits

Réservation obligatoire



3. Découvrir Binche autrement

Nos applications numériques permettent de découvrir Binche autrement. L'Office du Tourisme de Binche met, en effet, à la disposition du public plusieurs applications pour des découvertes ludiques en autonomie :

- A la découverte de Binche, en compagnie de Marie de Hongrie
- Totemus : partez à la chasse aux trésors
- Runnin'City : visitez Binche gratuitement en marchant ou en courant.

Toutes les infos sur www.binchetourisme.be